



ArcelorMittal

## **COMPTE RENDU**

Rencontre régulière du  
Comité de suivi avec le voisinage  
Tenue le 5 décembre 2018

Compte rendu rédigé par



**TRANSFERT**  
Environnement et Société

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTRÉAL - QUÉBEC - ROUYN-NORANDA -  
SHERBROOKE - SAGUENAY

## Table des matières

1	Mot de bienvenue, consignes de sécurité et suivi des projets .....	1
2	Visite de site .....	3
3	Suivis de la dernière rencontre .....	4
4	Fonctionnement du Comité .....	9
5	Point statutaire : suivi des plaintes .....	13
6	Varia .....	16
7	Tour de table .....	17
8	Prochaine rencontre .....	20
9	Actions de suivi .....	21

## Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation PowerPoint

## 1 MOT DE BIENVENUE, CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET SUIVI DES PROJETS

### Mot de bienvenue et consignes de sécurité

M. Louis-Philippe Péloquin, directeur des communications chez ArcelorMittal Produits longs Canada, souhaite la bienvenue aux membres à cette toute première rencontre du Comité. La liste des présences figure à l'annexe 1.

M. Péloquin présente le déroulement proposé pour la rencontre :

- Consignes de sécurité
- Mise à jour sur les projets d'investissements
- Visite de l'usine
- Actions de suivi
- Fonctionnement du Comité
- Suivi des plaintes
- Tour de table
- Prochaine rencontre

M. Alex Craft, animateur, valide que l'ordre du jour convient aux membres. Il précise que le déroulement proposé diffère légèrement cette fois-ci, en raison de la visite de l'usine. L'ordre du jour est adopté et figure à l'annexe 2. La présentation visuelle, quant à elle, figure à l'annexe 3.

Puis, M. Péloquin présente les consignes de sécurité applicables pour la visite.

### Suivi des projets

M. Marco Savard, directeur général du complexe de Contrecœur Est, précise qu'il présentera exceptionnellement le suivi des projets d'investissement en début de rencontre, afin de faciliter la compréhension des membres pendant la visite.

Puis, il rappelle les quatre projets d'investissement en cours et donne des explications sur l'avancement de trois d'entre eux, soit :

- 1. Remplacement du dépoussiéreur de la hotte de toit à Contrecœur-Ouest :**
  - Le démarrage du nouveau dépoussiéreur a eu lieu la nuit précédant la rencontre, ce qui a nécessité l'arrêt de l'usine pendant une semaine. Le démarrage s'est bien déroulé.
- 2. Remplacement des fours de réchauffe à Contrecœur-Est et Ouest :**
  - Le nouveau four de Contrecœur-Ouest devrait démarrer au cours de l'été 2019
  - Le nouveau four de Contrecœur-Est devrait démarrer vers décembre 2019
- 3. Amélioration du système de gestion des poussières à Contrecœur-Est :**
  - Un contrat a été signé avec le fournisseur de services pour les deux chambres de combustion qui seront ajoutées au système.

- ArcelorMittal a devancé les échéanciers prévus pour la mise en service des deux chambres de combustion, qu'elle espère pouvoir réaliser vers novembre 2019. Initialement, il était prévu d'en mettre une en service en 2019, et l'autre en 2020.
- Les travaux sur les canopées, soit les hottes de captation sur les toits, seront entamés en 2019 et complétés en 2020.
- Le projet permettra de faciliter l'entretien des dépoussiéreurs (notamment en réglant le problème de condensation), en plus de doubler la capacité de captation.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Est-ce que les citoyens verront une différence concrète en lien avec le démarrage du nouveau dépoussiéreur?</i>	M. Savard répond que tout est relatif, puisque plusieurs facteurs (le vent, par exemple) influencent la quantité de poussières qui se dispersent dans le milieu. Cela dit, le nouveau dépoussiéreur a une capacité deux fois supérieure à celui qui était en place auparavant. Le projet de nouveau dépoussiéreur a d'ailleurs pour seul objectif d'améliorer la performance environnementale de l'usine.
<i>Est-ce que vous réutilisez les poussières que vous récupérez grâce au dépoussiéreur?</i>	M. Chabot, directeur de l'environnement, répond que non. Il s'agit du seul résidu qu'ArcelorMittal ne valorise pas encore sur le site.
<i>Utilisez-vous les mêmes fours de réchauffe qu'à votre usine de Longueuil?</i>	M. Savard répond que ce sont des fours semblables. Les fours utilisés sont de la marque Bendotti, une compagnie italienne, et ils sont considérés comme les meilleurs fours à travers le monde.
<i>Est-ce que vous devrez arrêter les usines pour mettre en place le nouveau système de gestion des poussières?</i>	M. Savard explique que la construction est commencée et qu'elle se fera graduellement. Toutefois, le système devra être arrêté environ 14 jours, au mois de novembre, pour qu'ArcelorMittal puisse effectuer les connexions nécessaires.

## 2 VISITE DE SITE

Puis, les membres sont invités à réaliser une visite de l'aciérie de Contrecœur Est, commentée par les représentants d'ArcelorMittal.

Pendant la visite, les membres ont eu droit à des explications sur différentes installations de l'usine, notamment :

- La halle à ferraille, qui permet d'entreposer la ferraille avant la fusion, et le panier qui permet de la transporter jusqu'aux fours
- Les différents fours utilisés pour la fusion du minerai de fer et de la ferraille
- Les hottes des dépoussiéreurs, encastrées dans le toit de l'usine
- Les infrastructures pour la coulée de l'acier liquide, qui est réalisée en continu, afin qu'elle prenne la forme de brames et de billettes (des produits semi-finis, qui seront retransformés à l'interne ou vendus comme tels aux clients)
- Le centre de contrôle, où les employés s'assurent qu'il n'y a aucune anomalie ou aucun dysfonctionnement dans les opérations
- Le laboratoire, qui permet d'assurer la qualité de l'acier produit

Au retour de la visite, les questions et commentaires suivants sont formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Je constate qu'il y avait peu d'employés sur le plancher de l'usine.</i>	M. Savard explique que l'usine est plus automatisée qu'avant, et que la plupart des employés opèrent depuis le centre de contrôle.
<i>Il doit y avoir des résidus dans les cuves? Qu'en est-il?</i>	M. Savard explique qu'une fois vidées, les cuves sont basculées afin de retirer tous les résidus. Ceux-ci ne restent pas collés.
<i>Vous videz les cuves par le fond?</i>	M. Savard confirme que les cuves sont vidées par le fond, pour éviter que l'acier n'entre en contact avec l'air (ce qui l'oxyderait et occasionnerait des défauts de qualité).

<p><i>Qu'en est-il des négociations avec M. Trump concernant les taxes sur l'acier?</i></p>	<p>M. Savard indique que ces négociations génèrent plus de risques pour le marché américain, dont les entreprises ont augmenté leurs prix et sont donc moins compétitives.</p> <p>M. Savard indique également qu'ArcelorMittal a obtenu récemment un contrat en lien avec le nouveau pont Champlain.</p>
<p><i>J'ai vu que vous récupérez de la ferraille. Chez Hydro-Québec, où je travaille, on se fait voler des câbles. Quand vous voyez ces câbles dans la ferraille, vous devez bien vous douter qu'ils ont été volés.</i></p>	
<p><i>Vous avez parlé de 4 projets d'investissement. Pouvez-vous nous rappeler de quoi il s'agit?</i></p>	<p>M. Savard rappelle les quatre projets d'investissements :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Remplacement du dépoussiéreur de la hotte de toit à Contrecœur-Ouest</li> <li>2. Remplacement des fours de réchauffe à Contrecœur-Est et Ouest</li> <li>3. Construction d'une route reliant Contrecœur-Ouest et Est</li> <li>4. Amélioration du système de gestion des poussières à Contrecœur-Est</li> </ol>
<p><i>Je vous remercie pour la visite de site.</i></p>	

### 3 SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

#### 1. Superficie déboisée pour la nouvelle route

M. Péloquin rappelle l'objectif du projet de nouvelle route, soit de retirer environ 150 camions de la voie publique. Les camions visés transportent de la scorie, un résidu solide issu de la fusion de l'acier, entre les complexes de Contrecœur-Est et Contrecœur-Ouest.

Lors de la rencontre du 3 octobre, une question avait été posée sur la superficie déboisée pour cette nouvelle route. Celle-ci est de 30 m x 1150 m, soit moins de 34 500 m<sup>2</sup>.

Les questions suivantes sont ensuite formulées :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Ces camions ne passaient donc pas par la route 132?</i>	M. Chabot explique que certains camions passaient par le Port, d'autres par la route 132. M. Savard indique qu'environ 150 camions passeront chaque jour par cette nouvelle route. De plus, ce projet permettra de réduire la manutention des scories, qui est une source de poussières.
<i>Il y a énormément d'énergie dans les gaz de sortie des fours de fusion. Est-il possible de la récupérer?</i>	M. Savard répond que, pour l'instant, il n'y a que deux ou trois usines dans le monde qui récupèrent cette énergie, ce qui leur permet également d'éviter des risques de santé-sécurité. Un projet pilote est en cours, et ArcelorMittal pourrait aller dans ce sens si les rendements étaient bons.  M. Chabot ajoute que l'entreprise Ivaco récupère l'énergie des gaz de sortie, mais que cela crée beaucoup de contraintes.
<i>Est-ce que l'entreprise Harsco arrive à valoriser les résidus (scories)?</i>	M. Savard répond qu'Harsco valorise 100 % des résidus.  M. Chabot précise qu'ArcelorMittal a des ententes avec Harsco permettant de valoriser 100 % des résidus en créant, par exemple, des agrégats pour des infrastructures de routes, des stationnements, des remblais, etc.  M. Savard rappelle que les poussières des dépoussiéreurs sont les seuls produits qui ne sont toujours pas valorisés par ArcelorMittal.
<i>Est-ce parce que ces poussières sont trop fines?</i>	M. Chabot explique qu'il s'agit plutôt des trop faibles concentrations en métaux valorisables (plomb et zinc) de ces poussières.

<p><i>Est-ce que ces poussières sont inertes?</i></p>	<p>M. Chabot explique que ces poussières sont classées dangereuses pour l'environnement, puisque certains des métaux qu'elles contiennent sont solubles dans l'eau.</p> <p>À l'heure actuelle, ArcelorMittal construit des cellules à sécurité maximum pour enfouir ces poussières. Elle a d'ailleurs suivi la procédure du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour obtenir les autorisations nécessaires. En parallèle, elle évalue les options possibles pour les valoriser malgré leurs faibles concentrations.</p> <p>L'eau dans les cellules est, quant à elle, récupérée et utilisée dans l'une des usines d'ArcelorMittal, à Montréal, où son pH est ajusté. Les eaux traitées sont rejetées dans les égouts de la Ville de Montréal, tandis que les boues qui résultent du procédé vont à l'enfouissement.</p>
<p><i>Avez-vous une fiche analytique des poussières qui ne sont pas valorisées?</i></p>	<p>M. Chabot indique que oui.</p>
<p><i>Si ces poussières contiennent du zinc, est-ce qu'il serait possible de le valoriser?</i></p>	<p>M. Chabot explique que le seuil normal pour la valorisation du zinc correspond à une concentration de 15 %. À Contrecœur, la concentration est de seulement 7 % (comparativement à ArcelorMittal Dofasco, à Hamilton, où elle est de 22 %).</p>

## 2. Échantillonnages de poussières sur les voitures et dans le milieu

M. Chabot rappelle que la demande de réaliser des échantillonnages sur les voitures, ainsi que dans le milieu de façon générale, avait été formulée lors de la dernière rencontre, et ce, afin d'en connaître la composition.

M. Chabot explique qu'ArcelorMittal est ouverte à réaliser de tels échantillonnages, mais que cela n'est pas recommandé à ce moment de l'année. En effet, ces échantillons sont prélevés en nettoyant une surface avec une sorte de coton et de l'eau distillée. Toutefois, en hiver, il y a beaucoup de calcium sur les voitures, de sorte que les résultats ne sont pas représentatifs.

Cela dit, ArcelorMittal a déjà réalisé de tels échantillons dans le passé et pourrait présenter ces résultats ultérieurement.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Est-ce que les résultats de l'an passé étaient conformes?</i>	M. Chabot explique que l'interprétation des résultats est complexe. Il est en effet difficile de faire des comparaisons, parce que les unités de mesure ne sont pas de même nature (superficie échantillonnée vs concentration).
<i>Il doit y avoir des outils pour faire cette conversion?</i>	M. Chabot explique que la seule façon d'y parvenir est de faire des ratios entre la quantité mesurée dans l'échantillon et le poids total de celui-ci. Toutefois, les ratios ne sont pas uniformes sur les voitures, ce qui complexifie l'interprétation.  M. Craft suggère de revenir sur ce point plus en détail lors de la présentation des résultats, lors de la prochaine rencontre.
<i>Y a-t-il des paramètres organiques présents dans le milieu?</i>	M. Chabot répond que non. Les paramètres organiques ressortent des fours sous la forme de CO <sub>2</sub> .
<i>Vous aviez aussi parlé de réaliser des échantillons dans l'air.</i>	M. Chabot répond que les mesures dans l'air sont prises en mg/m <sup>3</sup> , soit avec une unité de mesure différente.  M. Craft note un intérêt pour la composition des poussières dans l'air.  M. Chabot confirme qu'il aura l'information lors de la prochaine rencontre.
<i>Ce qu'on souhaite savoir, c'est s'il serait possible d'identifier la « signature » d'ArcelorMittal dans les poussières?</i>	M. Chabot répond qu'il n'existe pas de composé typique d'ArcelorMittal, qui permettrait d'identifier avec certitude les poussières en provenance de l'entreprise. Par exemple, le fer se retrouve un peu partout dans le milieu, pour différentes raisons.
<i>Je pense, par exemple, au plastique ou aux huiles usées, qui peuvent générer des dioxines.</i>	M. Chabot répond que ces composés peuvent être présents, mais en très petite quantité.

<p><i>À partir d'une température de 500 degrés Celsius, il ne peut rester aucun produit organique.</i></p> <p><i>Ce sont les composés plus dangereux, comme le chrome et l'arsenic, qui sont les plus importants pour la communauté. Il est vrai que le fer peut provenir de différentes sources, mais ce n'est pas dramatique.</i></p>	<p>M. Savard indique que la présentation prévue à la prochaine rencontre pourra aider les membres à préciser les thèmes qu'ils souhaitent approfondir.</p>
<p><i>La présentation de la prochaine rencontre va peut-être diminuer la charge sur ArcelorMittal. On va peut-être constater que certains composés ne proviennent pas de chez vous.</i></p>	<p>M. Chabot donne l'exemple de l'arsenic, et explique que ce composé a été identifié à la fois en amont et en aval des installations d'ArcelorMittal. Ainsi, les activités d'ArcelorMittal ne semblent pas en être en la cause.</p>
<p><i>Il y a peut-être une investigation avec la Ville et le ministère qui va se mettre en marche.</i></p>	
<p><i>L'arsenic peut se retrouver partout, en raison des procédés utilisés.</i></p>	<p>M. Savard explique que, puisqu'ArcelorMittal opère une usine métallurgique et non chimique, les procédés ne peuvent générer de l'arsenic. Il pourrait, éventuellement, y avoir un peu d'arsenic provenant de la ferraille recyclée à Contrecœur-Est, mais ce composé n'a pas été identifié dans les analyses.</p>

### 3. Siège vacant – organisme économique

M. Péloquin explique que des démarches ont été réalisées auprès de l'organisme Rues Principales Contrecœur afin de combler le siège vacant au Comité, mais que la personne responsable n'a pas encore été remplacée. Il rappelle que le Comité n'a pas de quorum établi et qu'il peut donc opérer en ayant un siège vacant. Il suggère donc de combler ce siège en 2019 et valide l'accord des membres à ce sujet.

Les membres sont en accord avec cette proposition.

## 4 FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

M. Craft indique que les membres ont reçu, la semaine précédente, un document résumant les modalités votées lors de la rencontre du 3 octobre dernier, avec des propositions d’ajustements pour compléter. Il valide que le cadre proposé répondait au besoin et repasse les différents points :

- Comme demandé lors de la rencontre du 3 octobre, une mention des organisations de Contrecœur a été ajoutée au mandat du Comité;
- La fréquence et les thématiques des rencontres seront convenues de façon collaborative entre ArcelorMittal et les membres;
- ArcelorMittal tiendra les membres informés des actualités pertinentes à leurs travaux, et ce, par courriel. Les membres sont d’accord d’employer ce mode de communication;
- Un délai de deux semaines est proposé pour l’approbation, par courriel, du compte rendu;
- Ce seront les membres qui pourront déterminer si les observateurs pourront intervenir dans les discussions;
- Les membres pourraient, s’ils en jugent le besoin, nommer un porte-parole parmi eux.

Puis, M. Craft présente la liste des thématiques proposées lors de la rencontre du 3 octobre. Pour la première rencontre, ArcelorMittal suggère d’inviter l’expert de la Direction de la santé publique qui a travaillé sur le rapport concernant les poussières à Contrecœur. Une démarche a d’ailleurs été effectuée en ce sens. L’expert a accepté de participer, mais avait un enjeu de disponibilité avant les Fêtes.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Le document des Statuts correspond à ce qui avait été convenu.</i>	M. Craft explique que Transfert a cherché à ce que le document soit le plus fidèle possible aux discussions des citoyens.
<i>Le compte rendu est très détaillé. Personnellement, je n’ai pas assez de deux semaines pour bien assimiler l’information.</i>	M. Craft indique que l’objectif était de rendre la diffusion publique plus rapide, mais qu’il n’y a aucun problème si le Comité souhaite allonger le délai de validation. Le Comité convient de se donner un délai d’un mois.

<p><i>S'il y avait un point plus extraordinaire, de façon exceptionnelle, on pourrait s'assurer de valider le compte rendu plus rapidement. Pour les opérations régulières, un délai d'un mois me semble raisonnable.</i></p>	<p>M. Péloquin résume que les comptes rendus seront disponibles environ 1 mois et demi après les rencontres (2 à 3 semaines pour la préparation et 1 mois pour l'approbation).</p>
<p><i>Quand nous quittons la rencontre, nous sommes déjà en accord avec le compte rendu.</i></p>	<p>M. Craft explique qu'il arrive que les membres des comités soient mécontents parce que les comptes rendus ne reflètent pas les échanges. C'est pour éviter cette situation qu'une validation est effectuée.</p> <p>M. Savard ajoute qu'il vaut mieux faire les choses de la bonne façon, pour s'assurer que personne ne se sente lésé.</p> <p>M. Péloquin indique que l'erreur est humaine et que, comme les documents sont publics, ArcelorMittal veut s'assurer que les membres sont à l'aise avec le contenu.</p>
<p><i>Si on parle de poussières sur les maisons, il risque d'y avoir énormément de citoyens intéressés à assister. Il faudrait éviter cette situation.</i></p>	<p>M. Craft confirme que l'objectif est de rejoindre un maximum de gens tout en ayant le comité le plus fonctionnel possible.</p> <p>M. Savard ajoute que l'objectif du Comité est de favoriser une progression dans les discussions en ciblant des gens en particulier.</p>
<p><i>Serait-ce possible de nous référer à un produit efficace pour le nettoyage de nos maisons et de nos voitures? J'ai déjà fait appel aux services d'une compagnie qui est parvenue à nettoyer les rampes de mon balcon.</i></p>	<p>M. Péloquin explique qu'ArcelorMittal effectue le lavage à l'eau seulement.</p> <p>M. Savard indique qu'un mélange de sel de citron a été utilisé dans le passé et que cela était efficace. Il propose de s'informer, puisqu'il s'agit d'un sujet d'intérêt.</p>

<p><i>Savez-vous si des études de santé publique ont été réalisées dans la région?</i></p>	<p>M. Savard explique que les employés d'ArcelorMittal sont suivis par le CSSS depuis 1999. L'organisme prend des échantillons et produit un rapport chaque année, notamment en lien avec le bruit et la qualité de l'air. Aucune problématique en lien avec l'arsenic n'a été décelée par le CSSS. Par ailleurs, tous les 5 ans, les employés passent des radiographies pulmonaires.</p> <p>Un rapport est toutefois paru, il y a quelques années, concernant de petites traces de béryllium dans les échantillons. Les experts ont recommandé que les travailleurs qui déferont, un jour, l'infrastructure portent un masque de poussières. Ils n'ont toutefois jamais détecté de paramètres dans le sang des travailleurs. M. Savard suggère de retrouver le rapport dont il est question.</p> <p>M. Péloquin rappelle également le rapport de la Direction de la santé publique, qui conclut que les poussières à Contrecœur ne comportent pas de risques pour la santé des résidents. L'expert présent à la prochaine rencontre pourra expliquer de quelle façon il arrive à cette conclusion.</p>
<p><i>Êtes-vous résidents de Contrecœur?</i></p>	<p>Les membres de l'équipe d'ArcelorMittal répondent que non. M. Péloquin précise qu'environ 40 % des employés résident à Sorel et entre 25 et 30 % à Contrecœur.</p>

Puis, M. Craft explique qu'ArcelorMittal propose de créer une page sur son propre site Web pour le Comité, afin de déposer différents documents, comme les comptes rendus et les statuts de fonctionnement. Il sonde le Comité à savoir si cela répond à leur besoin.

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Sur la page Web, est-ce qu'il y aura une sorte de forum?</i>	M. Péloquin explique que cela pourrait éventuellement être fait, mais rappelle que la raison d'être du comité est de pouvoir échanger en face à face, tous ensemble.
<i>Ça pourrait aussi être une section « commentaires ».</i>	M. Savard valide que les membres ont en tête d'avoir un espace de discussion privé, qui leur permettrait de formuler leurs commentaires. M. Péloquin précise que la page Web proposée est publique, à l'intention de la communauté dans son ensemble.  Puis, M. Craft rappelle qu'il a été discuté plus tôt de privilégier les échanges par courriel, et valide que les membres sont à l'aise que leurs coordonnées soient partagées entre eux. Les membres sont d'accord. Puis, M. Craft valide que le partage des coordonnées répondra au besoin.
<i>J'avais, moi aussi, l'impression que vous proposiez une table d'échange virtuelle. Ça pourrait être intéressant. Vous pourriez déposer les documents des rencontres et des communiqués, par exemple.</i>	M. Péloquin suggère de créer un groupe Facebook privé. Mme Raiche sonde les membres à savoir s'ils ont tous un compte Facebook, ce qui n'est pas le cas. Une autre solution pourrait donc être proposée.  M. Craft note la proposition, mais rappelle l'importance que les comptes rendus soient publics.
<i>Les documents en cours de révision pourraient être partagés sur cette plateforme.</i>	
<i>Si vous communiquez par courriel, il faudrait changer le libellé qui apparaît (« Info Montréal »), qui peut porter à confusion.</i>	M. Péloquin indique que le libellé sera modifié.
<i>Concernant la composition du Comité, quelle est votre vision? Est-ce que le Comité sera en place pendant longtemps, et est-ce qu'une durée de mandat a été déterminée pour les membres?</i>	M. Craft répond que les mécanismes de renouvellement sont à discuter avec les membres. M. Péloquin ajoute qu'aucune durée déterminée n'a été définie et que cela dépendra de la volonté des membres.

## 5 POINT STATUTAIRE : SUIVI DES PLAINTES

Pour cette première présentation du suivi des plaintes, M. Péloquin présente un graphique résumant les plaintes reçues annuellement depuis 2006. Entre 1 et 9 plaintes ont été reçues chaque année. Celles-ci portaient principalement sur les poussières et le bruit, ce qui est cohérent avec les thématiques que le Comité souhaite aborder.

Puis, il présente plus en profondeur les deux plaintes reçues au courant du dernier trimestre :

- La première plainte, reçue le 1<sup>er</sup> octobre, concernait l'impact sonore des activités d'ArcelorMittal et les poussières observées sur les habitations. La personne concernée souhaitait, notamment, en savoir plus sur le rapport d'expertise du ministère de l'Environnement, c'est-à-dire sur les quantités de poussières rejetées, le respect des normes et les risques pour la santé. ArcelorMittal lui a demandé des précisions afin d'identifier la provenance du bruit perçu, a fourni des éclaircissements concernant les enjeux de poussières et a invité l'individu à la rencontre publique du 3 octobre (la personne y a d'ailleurs participé).
- La seconde plainte a été formulée le 5 novembre. L'individu souhaitait savoir si ArcelorMittal assume les frais pour le lavage des maisons du quartier. ArcelorMittal a indiqué qu'à sa connaissance, aucune entreprise à Contrecoeur n'offre de compensation pour le lavage de maisons et a demandé des précisions pour faciliter l'identification de la source de poussières.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Dans le graphique, est-ce que les données représentent le nombre de plaignants ou le nombre d'événements ayant généré des plaintes?</i>	M. Péloquin indique que chaque plainte a été considérée individuellement.
<i>Dans votre réponse à la personne ayant formulé la première plainte, vous parlez de réduire votre empreinte environnementale. C'est en lien avec les poussières?</i>	M. Péloquin répond que l'empreinte sera réduite de façon générale, et rappelle les quatre projets d'investissement en cours.
<i>Je juge que l'inquiétude des résidents du nouveau quartier, près de l'usine, est raisonnable, puisque leur maison peut perdre de la valeur en raison des poussières. Je crois qu'il faudrait mettre l'accent sur eux dans les communications et les sonder sur leurs inquiétudes.</i>	

<p><i>Personnellement, je n'ai pas fait attention à l'usine quand j'ai acheté une propriété à Contrecoeur. C'est à l'occasion d'un épisode de poussières que j'ai commencé à me questionner. Les gens s'éloignent de leur travail en résidant ici, et ils le font pour investir et avoir leur foyer. Je leur donne raison de se plaindre.</i></p> <p><i>À quelle distance de l'usine ces résidences sont-elles situées?</i></p>	<p>M. Chabot indique que les résidences les plus proches sont situées à 500 mètres de l'usine.</p>
<p><i>Je considère que la Ville a aussi une responsabilité dans cette problématique, et qu'elle devrait rappeler la présence de l'usine aux nouveaux détenteurs de permis de construction.</i></p>	<p>M. Craft répond qu'il est possible de s'adresser à la Ville pour les questions qui la concernent.</p> <p>Du côté d'ArcelorMittal, la préoccupation était d'avoir des résidents des nouveaux quartiers qui siègent au Comité, afin d'avoir un dialogue à ce sujet.</p>
<p><i>La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a aussi des problèmes avec la poussière. Pourriez-vous vous informer pour voir comment ils nettoient leurs voitures et leurs maisons?</i></p>	
<p><i>C'est une compagnie de Saint-Joseph-de-Sorel qui a réalisé, avec succès, le lavage de ma résidence.</i></p>	
<p><i>Contrecoeur a toujours eu des problèmes de poussières, mais il n'y a jamais eu de danger. Je sais que beaucoup d'études ont été réalisées.</i></p>	

<p><i>Il y avait davantage de poussières avant, en particulier dans les années 80 et 90. Qu'on le veuille ou non, Contrecoeur est une ville industrielle, et les gens ont la responsabilité de s'informer avant de s'y installer. Nous avons pu constater l'ampleur des poussières générées par l'aciérie en circulant à l'intérieur tantôt, et ça me semble presque miraculeux qu'il y ait moins de poussières qu'avant.</i></p> <p><i>Il ne s'agit donc pas d'être alarmistes. Notre travail sera de présenter le problème aux représentants d'ArcelorMittal au Comité afin de trouver des solutions.</i></p>	
<p><i>Il y a 50 hectares de forêt qui ont disparu, et on ne changera pas le passé. Il y a toutefois une portion qu'il est encore possible de protéger, soit le boisé du Curé.</i></p>	<p>M. Chabot explique que cette zone était, historiquement, un boisé, et que le changement de zonage était déjà réalisé quand ArcelorMittal a été mise au courant.</p> <p>Le représentant de la Ville précise que le secteur est zoné commercial et résidentiel depuis les années 1970, mais qu'il n'y avait pas eu de développement.</p>
<p><i>Ce n'est pas une bonne idée d'aménager un centre commercial face à l'usine.</i></p>	<p>M. Craft rappelle le mandat du Comité. Il indique qu'ArcelorMittal a mis en place le Comité précisément pour avoir ce genre de discussions, et que les membres remplissent très bien leur rôle.</p>

Puis, M. Péloquin valide que le tableau proposé pour le suivi des plaintes convient aux membres.

Les commentaires suivants sont formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<p><i>Vous pourriez ajouter la provenance géographique des plaintes.</i></p>	<p>M. Savard valide que le membre fait référence à une carte, ce qui est le cas.</p>

<p><i>Je crois que, comme Comité, nous avons la responsabilité de sonder la communauté afin d'avoir une meilleure compréhension des plaintes.</i></p>	<p>M. Péloquin suggère de demander des précisions sur la provenance géographique des plaintes dans les relances aux personnes les ayant formulées. Il rappelle que l'information n'est pas toujours donnée dans la formulation initiale de la plainte.</p> <p>M. Craft ajoute que, s'il est convenu de présenter les plaintes sur une carte, il pourrait être suffisant d'indiquer l'emplacement approximatif.</p>
<p><i>L'emplacement « nouveau quartier », ça me semble large. Le nom de la rue me semble suffisamment précis.</i></p>	

## 6 VARIA

M. Péloquin introduit le projet d'aménagement du parc Barbe-Denys-De La Trinité, en spécifiant qu'ArcelorMittal en est l'un des trois partenaires principaux. Il passe la parole aux représentants de la Ville et de la Colonie des Grèves afin qu'ils donnent plus d'explications sur ce projet.

Le représentant de la Ville explique que le projet consiste à aménager 8 km de sentiers rustiques. Il contiendra probablement quelques passerelles pour la traverse des milieux humides. Un projet de plateforme d'observation au lac à la grenouille est également prévu.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<p><i>Le parc a 5 hectares? Puisqu'il s'agit d'une zone humide, la zone devait déjà être protégée?</i></p>	<p>Le représentant de la Ville indique qu'il s'agit d'une zone de conservation, qui a une superficie de 50 hectares.</p>
<p><i>Il est permis de construire un sentier dans une zone de conservation?</i></p>	<p>Le représentant de la Ville répond que oui.</p>

<i>Vous reste-t-il des fonds pour la préservation du boisé du Curé?</i>	M. Péloquin explique que la discussion pour le projet de parc a débuté avant le 350 <sup>e</sup> de la Ville, et qu'il s'agit de la contribution qu'ArcelorMittal a décidé de faire dans ce cadre. Il n'était pas possible d'en discuter plus tôt avec la communauté, car ArcelorMittal ne souhaitait pas faire l'annonce avant les autres partenaires impliqués.
<i>En comparant la taille des arbres, on constate que ce n'est pas cette zone de conservation qui a une valeur patrimoniale, mais plutôt le boisé du Curé.</i>	Le représentant de la Ville indique que l'érablière du Curé est de petite taille. M. Craft suggère que cette discussion, entre la Ville et le membre, ait lieu après la rencontre.

## 7 TOUR DE TABLE

M. Craft invite les membres à partager leurs commentaires sur le déroulement de la rencontre et sur les thématiques abordées.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Mon constat est le suivant : quand on se compare, on se console. Je constate qu'ArcelorMittal est un voisin corporatif assez patient, tolérant et ouvert. Nous allons poser des questions, puisque c'est notre rôle. Mais je suis surpris de l'attitude d'ArcelorMittal, je n'ai pas vu cela souvent, et je suis content de participer à la démarche.  De plus, l'approche proposée me convient.</i>	
<i>Vous pourriez inviter les gens qui formulent des plaintes au Comité pour qu'ils reçoivent plus d'information. Ça pourrait leur permettre de mieux comprendre la réalité industrielle.</i>	M. Craft indique qu'il s'agit d'une très bonne suggestion et que celle-ci a été notée. M. Péloquin rappelle que l'une des personnes ayant formulé une plainte lors du dernier trimestre a participé à la rencontre publique du 3 octobre.

<p><i>En effet, il faut les tenir informés.</i></p>	<p>M. Péloquin confirme qu'il serait pertinent de les inviter aux rencontres et de leur transmettre les comptes rendus. M. Craft suggère que cette façon de faire soit intégrée au processus de gestion des plaintes d'ArcelorMittal.</p>
<p><i>La formule est très bonne. Je félicite ArcelorMittal de s'impliquer avec la communauté, il n'y a pas beaucoup d'entreprises qui ont cette ouverture. Je vous félicite pour les améliorations que vous proposez et les emplois créés. Vos activités généreront toujours de la poussière, l'objectif est de la réduire au maximum.</i></p>	
<p><i>Nous avons un rôle d'ambassadeur dans cette démarche. Nous serons bien placés pour répondre aux questions de la population. Les gens ne sont pas informés sur les activités d'ArcelorMittal, mais je crois que la démarche aura un effet d'entraînement pour informer davantage la communauté.</i></p>	
<p><i>Je pense que cette démarche aurait dû voir le jour il y a 25 ans. Elle aurait permis d'éviter quelques écueils et de maintenir un canal de communication. Je crois que la possibilité pour la communauté de s'adresser au plus grand citoyen corporatif de la Ville est un gage de succès : en effet, vous pourrez vous assurer de faire de bons coups, d'avoir de la rétroaction.</i></p> <p><i>Effectivement, nous pouvons être des ambassadeurs sur le terrain. Mais nous pouvons aussi être des ambassadeurs de la communauté auprès d'ArcelorMittal.</i></p>	<p>M. Craft confirme que les membres peuvent endosser le rôle d'ambassadeurs de la communauté auprès d'ArcelorMittal. Ils peuvent également relayer l'information dans leurs réseaux (vers le site Web, la page Facebook, etc.).</p>

<p><i>Je sens qu'ArcelorMittal est transparent dans cette démarche.</i></p> <p><i>Pour revenir sur le bois du Curé, il est paradoxal que les gens aiment autant le bois, mais que tous les projets de développement entraînent du déboisement.</i></p>	
<p><i>J'ai grandement apprécié la visite d'usine. Je considère que notre rôle est davantage d'être les oreilles des citoyens auprès d'ArcelorMittal que l'inverse.</i></p>	
<p><i>L'ouverture d'esprit d'ArcelorMittal est excellente pour les citoyens et la formule est très bonne.</i></p> <p><i>Je réitère que les nouveaux résidents ne voient pas l'usine quand ils entrent à Contrecoeur, s'ils empruntent la sortie 119 de l'autoroute 30. On en constate la présence lorsqu'on réside à Contrecoeur, et que l'on commence à emprunter la sortie 117.</i></p> <p><i>Par ailleurs, je m'inquiète concernant la santé et la sécurité. J'ai vécu à Québec une situation semblable et c'est pour cette raison que je suis intéressé à voir les analyses réalisées.</i></p> <p><i>Comme membres, nous avons la responsabilité d'être attentifs à la communauté et de bien comprendre ce qu'ArcelorMittal présente, de manière à informer la communauté. Nous œuvrons pour le bien de la communauté, pas d'ArcelorMittal.</i></p> <p><i>J'apprécie qu'il y ait des employés en provenance de Contrecoeur. Je crois toutefois que cette proportion pourrait augmenter un peu.</i></p>	<p>M. Savard explique que c'est pour répondre à la préoccupation liée à la santé qu'ArcelorMittal propose d'inviter un expert lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Concernant le taux d'employés résidant à Contrecoeur, il ajoute que de nombreux postes sont à pourvoir à l'heure actuelle.</p>

<p><i>C'est bien de rendre les comptes rendus accessibles au public. Avez-vous également l'intention de rendre les présentations visuelles publiques? Cela faciliterait le relais de l'information. Il peut être plus difficile de comprendre les comptes rendus pour les gens qui n'ont pas participé aux rencontres.</i></p>	<p>M. Péloquin indique que cela pourra être fait.</p>
<p><i>La dynamique est très agréable au Comité. Il y a beaucoup de respect. L'animateur est bon et la prise de notes semble efficace. Tous les membres écoutent les idées des autres. Je sens que ce sera agréable!</i></p>	

Finalement, M. Craft demande les impressions des représentants d'ArcelorMittal.

M. Péloquin remercie les membres d'avoir consacré leur soirée à la rencontre. Concernant la démarche, il réitère l'engagement de l'entreprise à poursuivre dans cette direction.

Puis, M. Savard remercie les membres pour leur participation. Il souligne le ton constructif de la rencontre et la véritable volonté de son équipe à collaborer avec la communauté et à partager sur ses activités. ArcelorMittal a, d'ailleurs, plusieurs projets de recherche en cours, qui pourraient être présentés en temps et lieu. Il ajoute constater un changement de cap depuis la nomination du nouveau président de l'entreprise, M. François Perras, qui accorde beaucoup d'importance à l'environnement.

## 8 PROCHAINE RENCONTRE

Concernant la prochaine rencontre, M. Péloquin suggère de faire des propositions de dates aux membres au retour des Fêtes. Il précise que les prochaines rencontres devraient avoir lieu non pas au complexe de Contrecoeur Est, mais au Centre multifonctionnel, comme les rencontres publiques.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la rencontre s'est terminée vers 22 h 15.

Camille Montreuil  
Rapporteuse de la réunion

## 9 ACTIONS DE SUIVI

Pendant la rencontre, l'équipe d'ArcelorMittal s'est engagée à :

### ACTIONS DE SUIVI PAR RAPPORT AUX OPÉRATIONS D'ARCELORMITTAL :

- Lors de la prochaine rencontre, présenter de l'information sur la composition des poussières en provenance d'ArcelorMittal
- Rendre disponible la fiche analytique des poussières qui ne sont pas valorisées
- Effectuer une vérification à l'interne si des informations sont connues sur les produits les plus efficaces pour le nettoyage des poussières
- Présenter le rapport du CSSS sur le béryllium au Comité
- S'assurer de demander des précisions sur l'emplacement géographique des plaintes lors des relances
- Intégrer le comité de suivi au processus de gestion des plaintes (inviter les personnes ayant formulé une plainte à une rencontre du Comité, transmettre le compte rendu, etc.)

### ACTIONS DE SUIVI PAR RAPPORT AU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE SUIVI :

- Modifier le libellé qui s'affiche lorsqu'ArcelorMittal envoie un courriel (s'affiche actuellement comme « Info Montréal »)
- Dans les Statuts, modifier le temps d'approbation du compte rendu par les citoyens (de 2 semaines à 1 mois)
- Partager les coordonnées courriel des membres (entre eux)
- Évaluer la possibilité de développer un mécanisme interne de communication entre les membres
- Dans la présentation sur le suivi des plaintes, ajouter une carte géographique présentant de la façon la plus précise possible la provenance de celles-ci, sans identifier l'adresse ou le nom du plaignant
- Rendre les présentations visuelles des rencontres accessibles au public
- Au retour des Fêtes, proposer des dates pour la prochaine rencontre du Comité, en fonction des disponibilités de l'expert invité

**COMITÉ DE SUIVI AVEC LE VOISINAGE - ARCELORMITTAL CONTRECOEUR**

**Liste des membres à jour le 5 décembre 2018**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Citoyen	Gilles Abella	X	
	Citoyen	Abdelkader Benhalima	X	
	Citoyen	Claude Dansereau	X	
	Citoyenne	Marie-Michèle Desrosiers	X	
	Citoyenne	Sylvie Giard	X	
	Citoyen	Serge Hébert	X	
	Citoyen	Normand Simoneau	X	
	Citoyen	Joseph Soltès		X
Ville de Contrecoeur	Directeur général	François Handfield		X
	Directeur des services techniques	Marc Proulx	X	
Organisme communautaire	Demain à cœur	Bruno Joly		X
Organisme environnemental	CRE Montérégie	Richard Marois		X
		Ugo Forcier (substitut)		X
Organisme économique	<i>Vacant</i>			
Organisme récréotouristique	Colonie des Grèves	Yves Beaulieu	X	
Organisme lié à l'enseignement et la recherche	CTTEI	Édith Leclerc	X	

**ARCELORMITTAL PRODUITS LONGS CANADA :**

M. Gilles Quenneville, vice-président et directeur général, RH et Affaires juridiques

M. Marco Savard, directeur général, Complexe de Contrecoeur-Est

M. Luc Chabot, directeur, Environnement

M. Louis-Philippe Péloquin, directeur, Communications

Mme Karine Raiche, spécialiste, Communications

**TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :**

M. Alex Craft, animateur

Mme Camille Montreuil, rapporteuse

**COMITÉ DE SUIVI AVEC LE VOISINAGE**  
**ArcelorMittal Produits longs Canada - Contrecœur**  
**Complexe de Contrecœur-Est**  
**3900, route des Aciéries, Contrecœur**  
**5 décembre 2018, 18 h 45**

---

**Ordre du jour (proposition)**

1. Arrivée sur le site
2. Mot de bienvenue, consignes de sécurité et suivi des projets
3. Visite de site
4. Retour à la salle
5. Actions de suivi
  - Superficie déboisée pour la nouvelle route
  - Échantillonnages de poussières sur les voitures et dans le milieu
  - Sièges vacants – organisme économique
6. Fonctionnement du Comité
7. Point statutaire : suivi des plaintes
8. Varia
9. Tour de table
10. Prochaine rencontre



# Comité de suivi avec le voisinage d'ArcelorMittal

Rencontre régulière #1

5 décembre 2018



## Déroulement proposé

- Consignes de sécurité
- Mise à jour sur les projets d'investissements
- Visite de l'usine
- Actions de suivi
- Fonctionnement du Comité
- Suivi des plaintes
- Tour de table
- Prochaine rencontre



## Consignes de sécurité

- Visionnement de la vidéo à l'intention des visiteurs



3

## Mise à jour sur les projets d'investissement

- Rappel : 4 projets d'investissement en cours pour améliorer la performance environnementale des installations



4

## Mise à jour sur les projets d'investissement



### Remplacement du dépoussiéreur de la hotte de toit à Contrecoeur Ouest

- Mise en fonction dans les prochains jours



5

## Mise à jour sur les projets d'investissement



### Remplacement des fours de réchauffe à Contrecoeur Est et Ouest



- Fondations de béton complétées à la mi-novembre
- Travaux d'assemblage du bâtiment et de l'équipement débuteront en décembre
- L'assemblage du four devrait se terminer à la fin mai pour permettre un démarrage en juin 2019

6

## Mise à jour sur les projets d'investissement



### Remplacement des fours de réchauffe à Contrecoeur Est et Ouest



- Contrat de fondation de béton en cours (devrait être complété d'ici la fin de l'année)
- Le bâtiment s'érigera à la fin de l'hiver et au printemps 2019
- L'assemblage de l'équipement débutera en mai-juin 2019 et se terminera en octobre de la même année

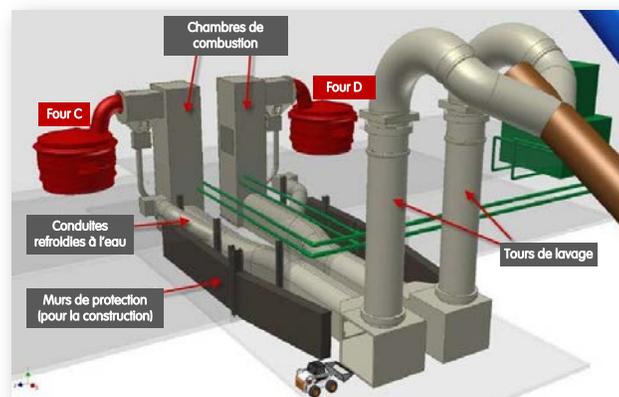
7

## Mise à jour sur les projets d'investissement



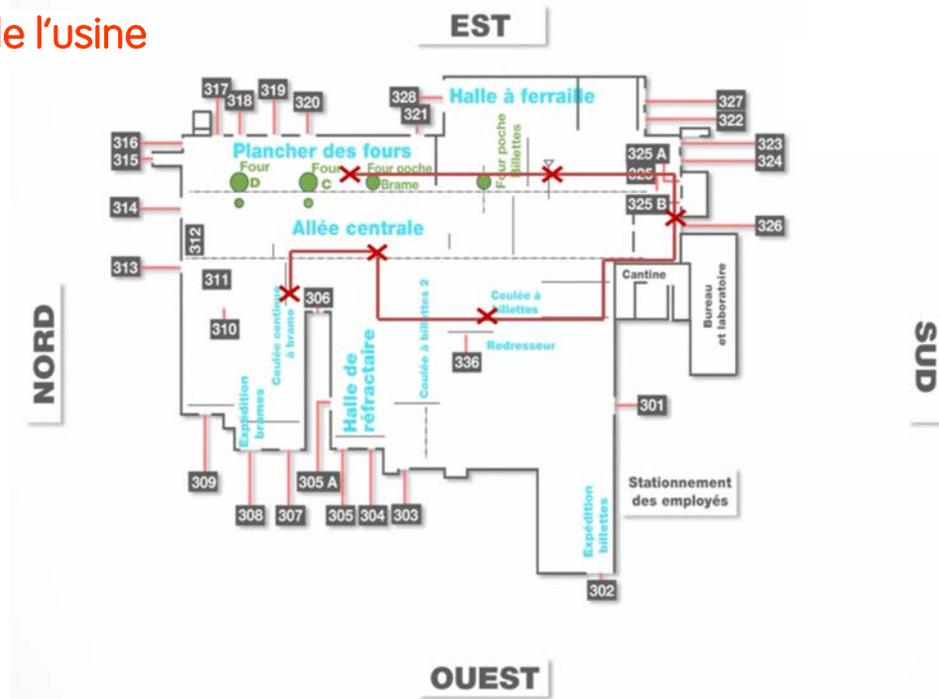
### Système de gestion des poussières à Contrecoeur-Est

- Chambres de combustion (*mise en service : fin d'année 2019*)
  - Contrat signé avec le fournisseur de service pour les chambres de combustion
- Services (*mise en service : fin d'année 2019*)
  - Étude sur l'alimentation en eau du système complétée à 90 %
  - Plusieurs options offertes à l'usine
- Canope (*mise en service : fin d'année 2020*)
  - Étude d'efficacité terminée – début de l'ingénierie de détail
  - Conduite refroidies à l'eau existantes seront retirées



8

## Visite de l'usine



9



## Actions de suivi

10

## Actions de suivi



Suivis		État d'avancement
1	Préciser la superficie déboisée pour réaliser la nouvelle route entre les complexes de Contrecœur-Est et Contrecœur-Ouest	<ul style="list-style-type: none"><li>La superficie déboisée est de 30 m X 1150 m, soit moins de 34 500 m<sup>2</sup>.</li></ul>

11

## Actions de suivi



Suivis		État d'avancement
2	Évaluer la possibilité de réaliser des échantillonnages de poussières sur les voitures, de même que dans le milieu de façon plus générale, et de les communiquer	<ul style="list-style-type: none"><li>N'est pas idéal de réaliser des échantillonnages sur les voitures durant l'hiver</li><li>Résultats des études antérieures sur la composition des poussières seront présentés à la prochaine rencontre</li></ul>

12

## Actions de suivi



Suivis	État d'avancement
3 Effectuer des relances pour combler le siège vacant	<ul style="list-style-type: none"><li>• Démarches réalisées auprès de Rues Principales Contrecœur</li><li>• En attente du remplacement de la personne responsable de l'organisme</li></ul>

13



## Fonctionnement du Comité

14

## **Fonctionnement du Comité – ajouts aux Statuts**

- **Fréquence et thématiques déterminées de façon collaborative par ArcelorMittal et le Comité (réf. point 5)**
- **Actualités pertinentes transmises aux membres (réf. point 7)**
- **Comptes rendus (réf. point 8) :**
  - Transmission dans les meilleurs délais après la rencontre
  - Deux semaines pour la formulation de commentaires – après quoi le compte rendu est réputé adopté
  - Possibilité de reporter l'adoption du compte rendu en cas de commentaires majeurs
  - Rendus publics par ArcelorMittal après validation (réf. point 9)

## **Fonctionnement du Comité – ajouts aux Statuts**

- **Possibilité d'admettre aux rencontres des observateurs qui n'interviennent pas dans la discussion, sauf si les membres le désirent (nécessité de se manifester auprès d'ArcelorMittal min. 1 semaine avant la rencontre) (réf. point 10)**
- **Possibilité de désigner un porte-parole pour faciliter les échanges avec l'entreprises / les communications avec les membres (réf. point 11)**

## **Calendrier thématique 2019**

- **Thématiques prioritaires votées le 3 octobre :**
  - Poussières
  - Santé
  - Bruit
- **Proposition pour la prochaine rencontre : thématique de la santé, en présence d'un expert de la direction de la santé publique**
- **Thématiques qu'ArcelorMittal s'est montrée ouverte à aborder au Comité :**
  - Composition des poussières
  - Mécanismes de compensation
  - Point statutaire : suivi des projets
  - Point statutaire : suivi des plaintes
- **Autres?**

## **Mécanismes de communication**

- **Proposition d'une page Web pour le Comité  
(sur le site Web d'ArcelorMittal Produits longs Canada)**
- **Canaux pour la diffusion du compte rendu :**
  - Courriel aux membres du comité
  - Site Web d'ArcelorMittal
  - Page Facebook d'ArcelorMittal



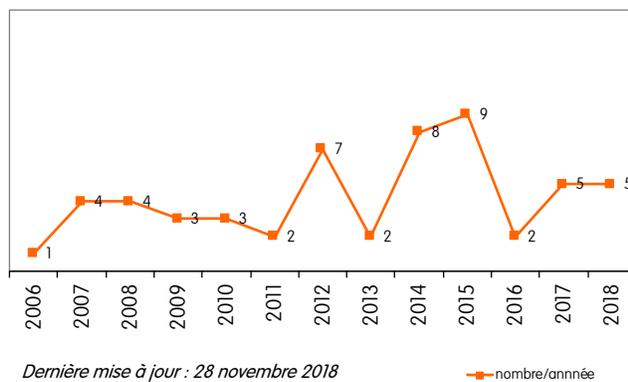
## Point statutaire : suivi des plaintes

19

### Point statutaire : suivi des plaintes



#### ■ Plaintes reçues annuellement depuis 2006



#### Canaux variables :

- Directement auprès d'ArcelorMittal
- Par l'entremise de la Ville de Contrecoeur
- Par l'entremise du ministère de l'Environnement

#### Principaux motifs :

- Poussières
- Bruit

20

## Point statutaire : suivi des plaintes



- Deux plaintes enregistrées au cours du dernier trimestre

Date	Secteur/quartier	Nature de la plainte	Suivi réalisé
1 <sup>er</sup> oct. 2018	Nouveau quartier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Impact sonore</b> des activités d'ArcelorMittal</li> <li>• <b>Poussières</b> observées sur l'habitation :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• En lien avec le rapport d'expertise du ministère (juin 2016)</li> <li>• Volonté d'en savoir plus sur les quantités de particules rejetées, le respect des normes et les risques pour la santé</li> </ul> </li> </ul>	<p>Courriel transmis le 2 oct. 2018 abordant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact sonore : demande d'éclaircissements pour identifier la provenance des bruits</li> <li>• Poussières :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis de la Direction de la santé publique : les émissions mesurées à Contrecoeur n'ont aucun effet sur la santé</li> <li>• Présentation des efforts d'AMC pour réduire son empreinte environnementale</li> </ul> </li> </ul>

*\*La personne à l'origine de la plainte a été invitée et a participé à la rencontre du 3 octobre.*

21

## Point statutaire : suivi des plaintes



- Deux plaintes enregistrées au cours du dernier trimestre (suite)

Date	Secteur/quartier	Nature de la plainte	Suivi réalisé
5 nov. 2018	Nouveau quartier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnement à savoir si ArcelorMittal assume les frais pour le lavage des maisons salies dans le quartier</li> </ul>	<p>Courriel transmis le 6 nov. 2018 abordant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À la connaissance d'AMC, aucune entreprise à Contrecoeur n'offre de compensation pour le lavage de maisons</li> <li>• Demande de renseignement supplémentaires quant au moment des observations de poussières pour faciliter l'identification de la source</li> <li>• Aucun retour du plaignant</li> </ul>

22



## Varia

23

### Varia

- Partenariat pour l'aménagement du parc Barbe-Denys-De La Trinité



24



## Tour de table et prochaine rencontre

25

### Tour de table



- Vos impressions sur le contenu et le déroulement de la rencontre?

26

## Prochaine rencontre



- Date à déterminer en fonction des disponibilités de l'expert invité  
(Direction de la santé publique)
- Objectif de tenir cette rencontre d'ici la fin de février 2019